## **COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY**

## Compte rendu du Conseil municipal du 21 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt et un du mois de juillet à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. Jacques POUCHIN, Michel RIO, Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Franck LAMBLARDY, Frédéric DESDION, Aurélien LE BARON, Luc HEBERT, Christophe MARON, Mme Patricia BRAY,

<u>Absents</u>: MM. Thomas DEHAUMONT, Michel DUPAS, Mmes Isabelle BAILLY-PURNU, Laurence HUZE. Anne-Maïté TURMEL

Pouvoirs: Mme Isabelle BAILLY-PURNU a donné pouvoir à M. Franck LAMBLARDY,

Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY.

Secrétaire de séance : Mme Patricia BRAY a été nommée secrétaire de séance

nombre de membres en exercice : 15 nombre de membres présents : 12 nombre de membres votants: 14

date de la convocation : 15 juillet 2014

## Urbanisme - DIA - Déclaration d'Intention d'Aliener

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant les biens situés à Fontaine sous Jouy à savoir:

- Résidence Beauregard (parcelle cadastrée ZC n°181) pour une superficie totale de 1132 m2.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur l'ensemble de ces parcelles mentionnées ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

## Finance Placement Compte à Terme

Compte tenu d'une insuffisance ponctuelle de trésorerie, au 15 juillet 2014 et des fonds dont dispose la commune placés sur le compte à terme d'un montant de 128 000€, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de clôturer par anticipation ce compte à terme.